

TOGO

SOUTIEN EN ESPECES AU RENFORCEMENT DES SYSTEMES DE SANTE (RSS) Health Systems Strengthening (HSS).

Cette Lettre de Décision forme une partie de l'Accord Cadre de Partenariat (ACP), et ensemble avec l'ACP, détaille les termes du Programme. Tout terme utilisé dans cette Lettre de Décision mais non défini aura la signification donné à ce terme dans l'ACP

*This Decision Letter forms part of the PFA and together with the PFA sets out the Programme Terms of the Programme.
Any term used in this Decision Letter but not defined shall have the meaning given to such term in the PFA.*

<p>1. Pays : Togo <i>Country</i></p>
<p>2. Numéro d'allocation du paiement pour le programme: 1721-TGO-10a-Y <i>Programme payment grant number</i> Numéro d'allocation du paiement pour la performance: Non Applicable <i>Performance payment grant number</i></p>
<p>3. Date de la Lettre de Décision : 10 octobre 2017 <i>Date of Decision Letter</i></p>
<p>4. Date de l'Accord Cadre de Partenariat (l'« ACP ») : 26 juin 2013 <i>Date of the Partnership Framework Agreement (the "PFA")</i></p>
<p>5. Programme : Renforcement des Systèmes de Santé (RSS) <i>Programme: Health Systems Strengthening (HSS)</i></p> <p>Pour davantage d'information concernant le Programme, veuillez-vous référer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aux directives de Gavi sur le soutien au RSS et au formulaire de demande de soutien au RSS • A la proposition de subvention approuvée du pays, avec les réponses aux demandes de clarifications du Comité Indépendant pour la Revue du RSS; • Au plan de travail et au budget décrivant les activités et le budget du programme envisagés à la date de la Lettre de Décision. <p><i>For further information about the Programme please refer to:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Gavi HSS guidelines and HSS application form available by contacting your Gavi country manager;</i> • <i>Country's approved grant proposal together with any responses to the HSS independent review committee (IRC's) request for clarifications;</i> • <i>The workplan and budget document circulated by email [date] describing the expected Programme Activities and Programme Budget as at the Date of the Decision Letter.</i>

6. Le financement basé sur la performance de Gavi

Gavi performance based funding

Le Programme sera subordonné au financement basé sur la performance de Gavi. À ce titre, le soutien au RSS sera divisé en deux paiements : le paiement programmé (basé sur la mise en œuvre du Programme) et le paiement basé sur la performance (fondé sur les améliorations en matière de performance vaccinale).

En cas de résultats exceptionnels, le pays aura la possibilité de recevoir des paiements supérieurs au montant du budget. Ces paiements basés sur la performance seront basés sur la performance des indicateurs de résultat de la vaccination. Pour une année donnée le montant maximum des paiements programmés et basés sur la performance peut atteindre 150% du montant annuel de la première année (investissement de démarrage).

Les paiements basés sur la performance pour toute année donnée seront effectués l'année suivante, sur la base de la performance des indicateurs listés et de la vérification des données.

The Programme shall be subject to Gavi's performance-based funding (PBF). Under this, the HSS support will be split into two payments: the programmed payment (based on implementation of the Programme) and the performance payment (based on improvements in immunisation outcomes).

Country will have the opportunity to receive payments beyond the programme budget amount, for exceptional performance. Such performance payments will be based on performance on immunisation outcome indicators. For any given year, the programmed payment and performance payment may total up to 150% of the country year one annual amount (upfront investment).

Performance payments for a given year will be made the following year, based on performance of the indicators listed and data verification.

Performance payment for a given year will be made the following year based on performance of the indicators listed and data verification

Étant donné que la couverture du DTC3 du pays était **inférieure à 90%** l'année de référence, qui est définie comme l'année qui précède la première année de la mise en œuvre de l'allocation RSS, et d'après les estimations OMS/UNICEF, le pays sera récompensé pour avoir amélioré la couverture avec :

- 30 US\$ par enfant supplémentaire ayant reçu les trois doses du vaccin DTC, si la couverture du DTC3 a augmenté et
- 30 US\$ par enfant supplémentaire ayant reçu la première dose du vaccin antirougeoleux, si la couverture du vaccin antirougeoleux a augmenté.

*Given that Country's DTP3 coverage was **below 90%** at baseline, which is defined as the year prior to the first year of HSS grant implementation, and based on WHO/UNICEF estimates, Country will be rewarded for improving coverage with:*

- \$30 per additional child immunised with DTP3, if DTP3 coverage increases and
- \$30 per additional child immunised with first dose of measles containing vaccine, if measles coverage increases.

Si le Togo souhaite davantage de détails sur la méthode de calcul pour le paiement TOTAL basé sur la performance, veuillez contacter Dr Magdi Ibrahim : mibrahim@gavi.org

Should Togo wish to request the full details of the calculation method leading to the TOTAL amount of the Performance Payment, please contact mibrahim@gavi.org

7. Durée du Programme : 2017 - 2021

Programme Duration

8. Budget du Programme: Ceci est le montant d'un budget pluriannuel validé par Gavi dans le cadre du Programme

Programme Budget: This is the amount of an estimated multi-year budget endorsed by Gavi under the Programme.

Année du Programme <i>Programme Year</i>	2017	2018	2019	2020	2021	Total
Budget du programme (US\$) <i>Programme Budget (US\$)</i>	1,689,446	2,098,673	1,519,106	637,078	505,697	6,450,000
Païement pour la performance <i>Performance Payment</i>	Non applicable					

9. Montants Annuels : Les montants annuels estimés et approuvés par Gavi, seront décaissés dans le cadre du Programme. Le pays reconnaît que :

- (a) Une proportion des montant annuel peut être décaissée directement auprès d'une agence de mise en œuvre, tel que l'OMS ou l'UNICEF, plutôt qu'au pays ;
- (b) Chaque montant annuel peut être décaissé par tranches successives et à intervalle trimestriel ou tous les six mois.

Annual Amounts: This is the estimated annual amount Gavi has approved to be disbursed under the Programme. The Country acknowledges that:

- (a) a proportion of the Annual Amount may be disbursed directly to an agreed implementing agency, such as WHO and UNICEF, rather than to the Country; and
- (b) each Annual Amount may be disbursed in a number of tranches at quarterly or six-monthly intervals.

Année du programme <i>Programme year</i>	2017	2018	Total
Montant Annuel (US\$) <i>Annual amount (\$US)</i>	1,689,446	2,098,673	3,788,119
Païement pour la performance (US\$) <i>Performance payment (US\$)</i>	Non applicable		

10. Commentaires / éclaircissements en cours: le pays devra fournir les éclaircissements suivants à Gavi¹: Non Applicable

Outstanding comments/clarifications: the Country shall provide the following clarifications to Gavi

11. Documents devant être fournis: Non Applicable

Documents to be delivered

¹ Un manquement dans la réponse aux éclaircissements financiers requis peut suspendre la continuité du soutien de Gavi. *Failure to provide the financial clarifications requested may result in Gavi withholding further disbursements*

12. Autres conditions : les termes et conditions suivants s'appliqueront au Programme :

Other conditions: the following terms and conditions shall apply to the Programme

Tout ajustement demandé par rapport aux Montants Annuels sera sujet à l'approbation de Gavi. Il sera essentiel que le Comité de coordination du secteur de la Santé du pays (ou son organe équivalent) soit impliqué dans ce processus dans sa fonction de processus technique et son soutien durant la mise en œuvre et le suivi du Programme. L'utilisation du soutien Gavi stipulé dans cette lettre sera sujette à un suivi de performance.

Si les informations bancaires les plus récentes fournies à Gavi ont changé ou vont changer avant le décaissement, le pays devra compléter un formulaire d'informations bancaires. Veuillez contacter gavihss@gavi.org pour le formulaire.

Any requested adjustments to the Annual Amounts will be subject to Gavi approval. It is essential that Country's Health Sector Coordination Committee (or its equivalent) be involved with this process both in its technical process function and its support during implementation and monitoring of the Programme. Utilisation of Gavi support stated in this letter will be subject to performance monitoring.

If the bank account information most recently provided to Gavi has changed or changes prior to disbursement, the country will need to complete a bank account information form. Please contact gavihss@gavi.org for the form.

Signé par,



Au nom de Gavi

Hind Khatib-Othman

Directrice des programmes Gavi

10 octobre 2017

Rapport de l'examen indépendant

Conclusions Finales du CEI

Lomé, Togo • 23-25 Novembre 2016

Problèmes à résoudre concernant l'approbation recommandée du soutien	Activités de renforcement	Échéance souhaitée	Responsable de l'examen	Conclusions finales du CEI après la seconde revue des documents
Pour les aspects transversaux :				
1. Un manque de <u>coordination et intégration</u> de <u>l'appui RSS</u> des différents partenaires du Ministère de la Santé.	a) Mettre en place une plateforme RSS au sein de laquelle tous les investissements/interventions RSS seront discutés, validés, coordonnés et suivis par une entité relevant du Ministère de la santé ; b) Soumettre un rapport détaillé à Gavi montrant les activités et les budgets de chaque partenaire clé du RSS ;	28/02/ 2017	Gavi Secrétariat	N/A
2. <u>Le déficit en ressources humaines dans le secteur de la santé est très critique</u> au Togo. Cependant, la	a) Clarifier et quantifier les besoins/gaps réels en ressources humaines du secteur de la santé dans les 5 prochaines années, incluant le recrutement prévu par l'Etat, l'apport en RH des	28/02/ 2017	Gavi Secrétariat	N/A

<p>demande faite à Gavi n'est pas suffisamment étayée par une analyse approfondie de tous les gaps dans le secteur de la sante (recrutement prévu, personnel communautaire, et prive, etc.).</p>	<p>partenaires financiers et des prestataires privés et communautaires (rapport pour Gavi) ;</p> <p>b) Soumettre à Gavi un état détaillé des besoins en RH pour les 5 prochaines années montrant les gaps par profil de personnel, les postes sécurisés avec les recrutements de l'Etat ou l'appui des partenaires et les gaps à combler ;</p>			
<p>3. Les <u>investissements sur le système d'information sanitaire ne sont pas coordonnés et alignés les uns sur les autres</u> ; un risque élevé de duplication des interventions existe à ce niveau.</p>	<p>a) Elaborer la cartographie des interventions dans le SNIS qui définit clairement l'appui des différents partenaires du Ministère de la sante dans les principaux domaines : ressources humaines et formation, équipements, outils, qualité des données, suivi-supervision, etc. ;</p> <p>b) Réviser la proposition RSS soumise à Gavi en tenant compte de la</p>	<p>28/02/2017</p>	<p>CEI</p>	<p>a) Le pays a soumis une cartographie exhaustive des PTFs (Partenaires Techniques et Financiers) qui interviennent sur le pilier SNIS du RSS avec les montants d'investissement de chaque PTF. Cela a permis de ressortir un gap de financement d'environ 1/3 sur le budget de 4 milliards de</p>

	complémentarité et de l’alignement avec les interventions des autres partenaires (Fonds mondial, Banque Mondiale, etc.) dans le renforcement du SNIS ;			<p>FCFA pour la période 2017-2022. Dans l’argumentaire, le pays a justifiée que le financement demandé à Gavi servira en partie à résorber le gap de financement du SNIS. Cependant, la cartographie n’a pas fourni d’informations sur la répartition géographique des PTFs pour indiquer les régions ou districts qui ont le plus besoin d’investissements SNIS.</p> <p>b) Idem for (a)</p> <p><i>Le Secrétariat de Gavi doit s’assurer que lors de la planification opérationnelle, les budgets d’investissement pour le SNIS soient orientés vers les régions ou districts qui ont le plus de difficultés dans la collecte et la remontée des données.</i></p>
4. <u>L’analyse et la documentation des besoins en Assistance Technique</u> : la	a) Elaborer et soumettre un plan d’assistance technique à court et moyen terme budgété pour la mise en œuvre du RSS et la plateforme ;		CEI	a) Dans la section 4.1 du PSR, le pays a fourni une liste de 10 besoins d’assistance technique pour la période 2017-2018, y compris les

<p>stratégie du pays pour obtenir de l'assistance technique n'est pas développée dans la proposition alors que cette assistance technique sera critique dans la réalisation des objectifs de la demande de soutien.</p>	<p>b) Réviser la demande de soutien en tenant compte des besoins d'assistance technique identifiés pour la bonne mise en œuvre des soutiens RSS et POECF</p> <p>c) Fournir un plan d'assistance technique pour le renforcement de capacités des ressources humaines à gérer, d'entretenir et d'exploiter efficacement la future chaîne d'approvisionnement (avec budget et sources de financement) ;</p>	<p>28/02/2017</p>		<p>partenaires qui doivent fournir cet appui ; cependant, les arrangements de cette assistance technique ne sont pas définis (budget PEF, budget Subvention Gavi, etc.)</p> <p>b) Idem pour le (a)</p> <p>c) Il manque un plan d'assistance technique proprement dit qui prendrait en compte les besoins de capacitation des ressources humaines d'entretenir et d'exploiter efficacement la future chaîne d'approvisionnement</p> <p><i>Il est recommandé au Secrétariat de Gavi de s'assurer que ces besoins en assistance technique sont bien pris en compte dans le PEF Togo ou lors de l'élaboration des plans opérationnels de mise en oeuvre de la subvention RSS.</i></p>
<p>Pour le soutien spécifique : VACCINS</p>				
<p>5. La mise à l'échelle du VPH n'est pas <u>suffisamment préparée et argumentée dans la</u></p>	<p>a) Elaborer une stratégie de passage à l'échelle du VPH qui tient compte des capacités techniques et financières du PEV et des</p>	<p>28/02/2017</p>	<p>CEI</p>	<p>Le pays a fourni une description claire et adéquate de la stratégie qui sera utilisée pour la mise à l'échelle du vaccin VPH. Les</p>

<p><u>demande de soutien.</u> Une stratégie n'est pas élaborée et l'impact financier n'est pas pris en compte.</p>	<p>enseignements de la phase 2 de démonstration ;</p> <p>b) Prendre les nouvelles directives de Gavi sur le VPH dans l'élaboration de la nouvelle stratégie ;</p>			<p>leçons apprises de la démonstration sont reflétées dans la soumission. La stratégie choisie par le pays est une administration par la routine mais au travers la stratégie avancée essentiellement dans les écoles. Cela signifie que la mobilisation des fonds pour la stratégie avancée sera critique.</p> <p><i>En routine, le Secrétariat Gavi devra s'assurer que le cout de cette stratégie est soutenable sur le long terme.</i></p>

Pour le soutien spécifique : RSS				
<p>6. Absence d'un <u>ciblage pertinent</u> des interventions RSS qui prend en compte la question de l'équité ; la demande de soutien ne démontre pas clairement quelle stratégie est adoptée afin de résoudre les <u>problèmes d'équité dans la vaccination</u> ni les critères de choix des zones d'intervention.</p>	<p>a) Elaborer une grille de sélection/choix des zones d'intervention du RSS2 tenant compte des barrières liées à l'équité dans la vaccination et les résultats engrangés dans la mise en œuvre du RSS ;</p> <p>b) Réviser la demande de soutien pour prendre en compte le nouveau ciblage et les nouveaux paramètres de sélection des zones d'intervention ;</p>	<p>28/02/2017</p>	<p>CEI</p>	<p>Le pays a maintenant fourni une justification pour cibler des districts spécifiques qui recevront un soutien supplémentaire du RSS pour améliorer la couverture vaccinale.</p> <p>Cependant, le nombre de districts reste élevé (32 sur un total de 40).</p> <p><i>Il est recommandé que dans le plan opérationnel le nombre de districts puisse être réduit, afin d'éviter de diluer l'investissement Gavi et de produire un impact significatif dans les districts d'intervention de Gavi RSS.</i></p>

<p>7. Manque de <u>financement et de focus sur les stratégies avancées de routine dans l'approche ACD : 4</u> campagnes par an (2 JSE, 1 Journée de la vaccination + les campagnes d'introduction de nouveau vaccins prévues tous les ans). La demande ne considère pas la possibilité de combiner et de rationaliser ces différentes activités ponctuelles de vaccination</p>	<p>a) Rationaliser les activités de vaccination supplémentaires du PEV en combinant certaines journées avec les campagnes et en allouant plus de ressources aux activités de la vaccination en routine ;</p> <p>b) Allouer en priorité les ressources dégagées aux stratégies avancées dans le cadre de l'approche ACD ;</p>	<p>28/02/2017</p>	<p>CEI</p>	<p>Le pays fournit une justification pour soutenir les campagnes nutritionnelles en vue de renforcer l'approche RED/REC. Il soutient également que le nombre de districts a diminué, bien qu'il se concentre toujours sur 32 des 40 districts.</p> <p>Le PSR et d'autres documents à l'appui soulignent à plusieurs reprises que la stratégie avancée ne bénéficie pas d'un soutien suffisant pour obtenir les résultats attendus en matière de vaccination. Le PSR explique qu'une des activités consistera à « Organiser en stratégie avancée les prestations du PEV/Nutrition/PF dans 2500 villages situés à plus de 5km d'une formation sanitaire (1 stratégie avancée par mois par village) ». Cependant le montant du budget qui appuiera directement ces activités de Stratégie Avancée, en dehors des campagnes de santé publique et de vaccination n'est pas précisé.</p>
---	--	-------------------	------------	--

				<p><i>Il est donc recommandé au Secrétariat de Gavi de s'assurer que le plan opérationnel donne la priorité à ce poste budgétaire et que le monitoring de la réalisation des stratégies avancées pourra être fait (le PSR note que la transcription des données du cahier des stratégies avancées dans le registre de vaccination n'est toujours pas opérationnelle).</i></p>
<p>8. L'objectif 4 sur le <u>renforcement de la chaîne d'approvisionnement (Chaîne du froid et Logistique roulante) ne contient pas d'activités spécifiques</u> dans ce domaine.</p>	<p>a) Fournir un inventaire du matériel roulant existant et de la chaîne de froid existante (commande en cours, matériels acquis avec les introductions et les campagnes, matériel fourni par d'autres Partenaires, etc.) ainsi que le budget détaillé des activités prévues dans cet objectif 4 du RSS2 ;</p> <p>b) Définir des activités spécifiques sur le renforcement de la chaîne</p>	28/02/ 2017	CEI	<p>a) Un inventaire détaillé des véhicules à deux ou quatre roues est fourni et les exigences de remplacement indiquées en fonction de l'âge et de l'état. Aucune information n'est fournie concernant le pipeline ou les achats prévus par l'intermédiaire d'autres partenaires et la façon dont Gavi contribue aux 140</p>

	d'approvisionnement (chaîne du froid) dans la proposition révisée			<p>véhicules à deux roues et 60 véhicules à quatre roues devant être remplacés et à l'allocation budgétaire prévue.</p> <p><i>Le Secrétariat de Gavi est prié de suivre cet aspect avec le pays.</i></p> <p>b) Les activités planifiées pour renforcer la chaîne d'approvisionnement sont adéquates et bien définies.</p>
Pour le soutien spécifique : POECF				
9. <u>Remplacement prématuré de tous les ECF électriques par des solaires</u> et les quantités ECF demandées n'indiquent pas clairement que les	<p>a) Adopter une approche plus prudente, en n'installant la SDD que lorsque l'approvisionnement électrique est médiocre ou peu fiable ;</p> <p>b) Ajuster les quantités et l'échelonnage dans le temps des équipements POECF, y compris les quotas pour l'équipement pré</p>	28/02/2017	CEI	<p>a) Le Togo a tenu compte des préoccupations de l'IRC concernant la qualité de l'approvisionnement en électricité et adapté la demande de la plate-forme en conséquence.</p> <p>b) Le phasage de l'offre est beaucoup plus réaliste que</p>

<p>équipements récemment achetés et installés et ainsi que ceux qui seront installés prochainement par d'autres partenaires ont été pris en considération.</p>	<p>qualifié PQS installé au cours des cinq dernières années (26% des ECF) qui fonctionne bien et les 115 réfrigérateurs qui devraient fonctionner pour la période à venir.</p> <p>c) Ajuster la stratégie consistant à renouveler l'ensemble de la chaîne du froid dans les districts et formations en rationalisant le réseau d'approvisionnement pour le rendre plus efficace et éviter l'investissement en capital futur et les coûts récurrents des ECF et des transports.</p>			<p>dans la présentation initiale. Toutefois, le nombre total d'équipements demandés demeure inchangé. Aucune contrepartie ne semble avoir été faite pour les 26% ECF achetés au cours des cinq dernières années, à l'exception de 30 réfrigérateurs dans le pipeline d'approvisionnement.</p> <p><i>Le Secrétariat de Gavi est prié de vérifier que les quantités ECF demandées ne comprennent pas le remplacement de ECF récents et/ou en bon état de fonctionnement.</i></p> <p>c) Cette question n'a pas été abordée dans le CCEOP ou le PSR. Le Secrétariat de Gavi est invité à encourager le PEV à inclure dans les plans opérationnels de mise en oeuvre une évaluation de l'optimisation de la chaîne d'approvisionnement (Llamosoft ou similaire).</p>
--	--	--	--	--

<p>10. Manque de <u>lien entre le plan de segmentation et déploiement des ECF et "équité" et avec l'application HSS et nouveaux vaccins.</u></p>	<p>a) Réviser les plans de segmentation et déploiement des ECF en tenant compte de l'équité pour une amélioration de la couverture vaccinale.</p> <p>b) Etablir les liens entre les équipements POECF et ceux demandés dans la proposition RSS.</p>	<p>28/02/2017</p>	<p>CEI</p>	<p>a) Un plan de déploiement révisé est proposé et il aborde les questions d'équité et de couverture, mais il n'y a pas de référence directe à cette question dans les 4 catégories de priorités dans la demande du CCEOP.</p> <p><i>Le Secrétariat de Gavi est prié de soutenir le Togo pour aligner les lieux classés comme difficiles à atteindre ou peu performants avec le plan de déploiement du CCEOP pour s'assurer que ces lieux sont prioritaires.</i></p> <p>c) Le PSR révisé inclut maintenant les ECF (chambres froides) pour compléter le ECF dans la demande du CCEOP,</p>

				<p>l'acquisition de "Fridge Tags" qui sont déjà inclus dans la demande CCEOP et comprend des activités de supervision des installations ECF. Aucune ventilation du budget de l'Objectif 4 n'est fournie et il n'y a pas de référence à un budget pour l'entretien des équipements, à l'exception des indications selon lesquelles il peut s'agir d'une responsabilité budgétaire du district.</p> <p><i>Le Secrétariat de Gavi est prié d'examiner le budget de 1,037 million de dollars pour s'assurer qu'il couvre les priorités du pays dans ce sens.</i></p>
<p>11. POECF : Il y'a un écart de \$75, 550 entre le budget de la soumission du PPOECF et le budget de la feuille Excel.</p>	<p>a) Corriger le budget pour inclure 1511 dispositifs continus de surveillance de la température indiqués dans les besoins ECF Prioritaires (annexe supplémentaire n ° 1).</p>	<p>28/02/2017</p>	<p>Gavi Secretariat</p>	<p>N/A</p>

<p>12. La plate-forme PPOECF comprend des dispositifs de surveillance de la température pour le CCE, mais les dispositions relatives à l'établissement des rapports et aux mesures correctives ne sont pas indiquées.</p>	<p>a) Préciser comment le suivi des stocks de vaccins et la qualité du stockage des vaccins seront rapportés et déclencheront des actions nécessaires en matière d'approvisionnement en vaccins et de maintenance des équipements.</p> <p>b) Indiquer également le processus d'intégration des paramètres essentiels de la chaîne du froid dans les systèmes de gestion des données des systèmes de santé (DHIS2).</p>	<p>28/02/2017</p>	<p>Gavi Secretariat</p>	<p>N/A</p>
<p>13. POECF : Les dispositions prévues pour assurer les coûts d'entretien après l'installation du nouveau matériel ECF (540 000 \$ US) n'est pas clair à l'exception d'intention de plaider auprès du ministère des Finances.</p>	<p>a) Fournir des assurances claires et documentées sur la provenance des fonds pour soutenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les coûts de fourniture, de l'installation et de la formation qui ne sont pas déjà inclus dans les modalités de livraison intégrée des équipements demandés ; - les coûts annuels d'entretien des équipements qui seront achetés dans le cadre POECF. 	<p>28/02/2017</p>	<p>Gavi Secretariat</p>	<p>N/A</p>

